

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2089

Edition du  
17 août 2015

DANS CE NUMÉRO

---

**Asile: la coupe est pleine, pas la barque** (Jean-Daniel Delley)

Il est préoccupant de voir des politiciens centristes suivre l'UDC dans le dénigrement des requérants, érythréens en particulier

**Culture, chiffres en poche** (Yvette Jaggi)

Une mise à jour lacunaire et néanmoins utile de la statistique sur la culture en Suisse

**Réforme de l'imposition des entreprises: II. – L'exigence d'équilibre** (Jean-Daniel Delley)

Des aménagements importants du projet RIE III sont nécessaires pour qu'il trouve une majorité en votation

**Le Musée militaire de Morges célèbre le 75e anniversaire du Rapport du Rütli** (Pierre Jeanneret)

Une exposition à voir jusqu'au 29 novembre 2015

# Asile: la coupe est pleine, pas la barque

Il est préoccupant de voir des politiciens centristes suivre l'UDC dans le dénigrement des requérants, érythréens en particulier

Jean-Daniel Delley - 09 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27930>

Est-ce la canicule persistante qui fait perdre la tête aux partis politiques et à leurs leaders?

L'hypothèse ne concerne pas l'UDC qui, semaine après semaine et bien avant le début de l'été, laboure le terrain électoral à coup d'affirmations et de propositions aussi infondées qu'absurdes. La Suisse serait «*envahie*» par les requérants d'asile, la situation «*chaotique*», un véritable «*bourbier*» dans lequel nous aurait conduit la politique laxiste de Simonetta Sommaruga.

Cible privilégiée de l'UDC, les Erythréens qui, depuis 2007, constituent le plus fort contingents de requérants. De faux réfugiés, pour son tonitruant président, jamais à court d'idées farfelues. Le Conseil fédéral doit se hâter de signer un [accord de réadmission](#) avec l'Erythrée. Les [autorités d'Asmara](#) ne se plaignent-elles pas de l'exode de la population et ne promettent-elles pas une amnistie aux exilés repentis? Toni Brunner n'a même pas l'excuse de l'ignorance. La [situation en Erythrée](#) est parfaitement connue et documentée par de nombreuses instances internationales et ONG: une dictature cruelle qui pratique la torture et a instauré le

travail forcé ainsi que le service militaire à vie.

Auparavant, [l'UDC](#) avait appelé ses sections locales à une «*résistance active*» contre les nouveaux projets fédéraux de centres d'accueil. Elle préconisait la reprise d'un contrôle autonome des frontières et un moratoire d'une année sur l'asile. Non sans avoir adopté à l'unanimité de ses délégués une proposition d'envoi de courriers garnis de farine ou de sucre - à défaut d'anthrax - pour effrayer la ministre de la justice. Le parti menace maintenant de lancer un référendum contre la révision de la loi sur l'asile, une révision qui prévoit une accélération du traitement des requêtes, précisément demandée par cette même UDC.

Et voilà que [cinq parlementaires démocrates-chrétiens](#) suggèrent de mobiliser l'armée aux frontières, de supprimer toute aide en espèces aux requérants et aux admis provisoirement, qui seraient astreints à un travail non rémunéré.

Ce délirium estival atteint maintenant des cantons. Les [gouvernements lucernois et schwyzois](#) exigent que la Suisse ne reconnaisse plus le statut de réfugié aux Erythréens, qui pourraient tout au plus

bénéficier d'une admission provisoire. Dans sa récente [lettre](#) à Simonetta Sommaruga, le conseiller d'Etat lucernois Guido Graf (PDC) précise que ces mesures devraient concerner aussi les requérants les plus coûteux pour les cantons, à savoir les mineurs non accompagnés.

Fédéralisme à trois étages oblige, les communes s'en mêlent à leur tour. Elles mettent en doute le montant des dépenses du secteur de l'asile publié par le Secrétariat d'Etat aux migrations. Les chiffres avoués seraient bien [inférieurs aux coûts réels](#) liés à l'accueil des requérants.

Certes, le flux des demandeurs d'asile pose des problèmes d'hébergement dans certains cantons. Mais il faut rappeler que, durant son bref passage au Conseil fédéral, Christoph Blocher [avait diminué de moitié](#) le nombre de places d'accueil. Une réduction substantielle qui permet aujourd'hui de parler d'une situation de crise. Dans le passé, la Suisse a pu faire face à un afflux de requérants bien plus important qu'aujourd'hui. Durant le conflit du Kosovo, elle a accueilli plus de 40'000 personnes par an. Alors que l'an passé, elle a enregistré 24'000 demandes.

Notre pays n'est de loin pas le

plus attractif. En Allemagne, le nombre de demandes a plus que doublé, en Autriche et en Hongrie il a progressé plus encore.

La barque est loin d'être pleine. Par contre la coupe déborde: fausses affirmations, généralisations abusives,

insultes, solutions à l'emporte-pièce et irréalisables créent un climat délétère.

Il est temps que les partis responsables fassent barrage à l'UDC qui prétend prendre en compte les inquiétudes d'une population qu'elle a elle-même suscitées. Non pas du bout des

lèvres, mais clairement et ensemble.

Il est temps que le Conseil fédéral appuie ouvertement Simonetta Sommaruga et dénonce avec elle cette campagne de dénigrement, [indigne](#) de nos institutions démocratiques.

## Culture, chiffres en poche

Une mise à jour lacunaire et néanmoins utile de la statistique sur la culture en Suisse

Yvette Jaggi - 06 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27924>

L'Office fédéral de la culture (OFC) vient de mettre en ligne une version actualisée [2015](#) de la *Statistique de poche de la culture en Suisse*, présentée comme il convient dans les quatre langues nationales. En effet, la première édition, datée de juin 2014 et tirée à 1'000 exemplaires, ne méritait pas une réimpression, tant les données inchangées sont nombreuses.

Dans cette modeste actualisation, on relève cependant quelques intéressantes confirmations. Ainsi les cantons, souverains en matière de culture, demeurent toujours en retrait par rapport aux autres collectivités quand il s'agit de financement. En 2012, et malgré l'apport substantiel des loteries, ils ne versaient que 39,2% des subventions à la culture, soit à peine plus que l'année précédente (38,4%).

Dans le même temps, la

Confédération, réputée subsidiaire, passait de 10,3 à 10,8%, tandis que les communes – dominées par une quinzaine de villes – assuraient fidèlement la moitié des montants consacrés à la culture par les pouvoirs publics.

### Loteries et financements privés

Les collectivités ont consacré 2'732 millions de francs à la culture, soit 1,7% des dépenses totales des pouvoirs publics en 2012. Au rythme de progression des budgets culturels par rapport à l'année précédente, soit +5,3%, on aurait passé la barre des trois milliards en 2014.

Ce total comprend les versements des loteries romande (LoRo) et alémanique (Swisslos) qui renseignent très précisément sur la répartition de leur bénéfice net et mettent

en ligne la liste des bénéficiaires. En 2014, les [contributions de la LoRo](#) au financement de projets culturels s'élèvent à 62,5 millions de francs, soit 45% du total des montants répartis entre quelque 3'000 associations, institutions ou fondations agissant pour le «*bien commun*» dans les six cantons romands.

Bien que facilement accessibles, ces chiffres ne figurent pas distinctement dans la *Statistique de poche* [téléchargeable](#) sur le site de l'OFC. Cette publication de 68 pages, dont 45 de textes et tableaux, ne dit rien non plus du financement privé des événements culturels, sur lequel il n'existe effectivement même pas d'évaluation globale.

Dans les grandes fondations mécéniques, la règle est à la discrétion, comme chez Hans Wilsdorf, qui joue un rôle

déterminant à Genève, ou dans la famille Sandoz qui se contente de nommer les bénéficiaires d'un soutien régulier ou de toute manière notoire (prix et bourses).

A l'inverse, la fondation bâloise [Merian](#) pratique la transparence, tout comme la vaudoise [Leenhaards](#), qui renseigne notamment sur les montants attribués dont un tiers (3,3 millions en 2014) revient au domaine culturel.

Comme il fallait s'y attendre, l'OFC ne parle pas de *sponsoring*. Il est vrai que les entreprises et marques concernées ne se privent pas d'assurer leur propre promotion et de valoriser leur présence, y compris sur les lieux et dans les annonces des événements culturels auxquels elles ont choisi d'apporter leur soutien, en francs ou sous forme de prestations diverses.

### **Les pratiques, les offres et les industries culturelles**

Pour les pratiques culturelles menées par des amateurs ou à titre professionnel, l'OFC reprend inlassablement les résultats de l'enquête globale faite en 2008 par l'Office fédéral de la statistique, jamais actualisée dans son ensemble. Alors que diverses études permettent d'observer l'évolution de l'offre et de la demande dans différents secteurs de la vie culturelle.

La Statistique de poche de l'OFC indique qu'avec près de 13 millions de billets vendus en 2014, les salles de cinéma

poursuivent leur lent déclin ([DP 2037](#)), de même que les ventes de supports physiques (DVD et Blu-ray). Ces diminutions ne sont de loin pas compensées par le développement des achats de films par voie numérique.

En revanche, les musées continuent de se multiplier ([DP 2070](#)), passant de 1'107 à 1'142 dans le courant de 2014, tout comme leurs visiteurs dont le nombre a augmenté de plusieurs centaines de milliers de personnes pour approcher les 21 millions - jardins zoologiques et botaniques non compris. Le Musée des transports de Lucerne reste le seul à recevoir plus d'un demi-million de visiteurs par an. La Maison Cailler à Broc, le Château de Chillon, le Musée historique de Berne et le Kunsthaus de Zurich accueillent plus de 300'000 visiteurs par an, tout comme la Fondation Beyeler à Riehen. La fréquentation des musées romands reste nettement plus modeste, sauf pour la Fondation Pierre Giannada à Martigny et pour le Musée olympique à Lausanne, tous deux au-dessus des 200'000 visiteurs annuels.

Au cours de la saison 2013-2014, le public des 29 plus grands théâtres de Suisse se stabilise à 1,6 million de spectateurs, entre l'Opéra de Zurich (233'000 entrées) et le Théâtre de Vidy à Lausanne (63'000 entrées).

Stabilité aussi côté musique et concerts, sauf pour les festivals en forte progression et pour les

supports physiques (CD principalement) et numériques, en voie de disparition selon certaines prévisions.

Tandis que l'offre et la fréquentation des bibliothèques se maintiennent bien, les ventes de livres, en magasin sinon en ligne, ne cessent de diminuer. Le tirage des journaux imprimés en Suisse baisse de manière continue depuis 2003.

Quant aux industries culturelles et de création, elles ont une vocation commerciale et relèvent principalement de l'économie privée, mais entretiennent d'étroites relations avec certaines institutions publiques, notamment avec les hautes écoles d'art, de *design*, de musique et d'architecture.

Les quelque treize branches économiques concernées vont de l'artisanat d'art au jeu vidéo en passant par la publicité, le cinéma et l'architecture. Elles composent un secteur en développement qui représentait, en 2011 déjà, 10% des entreprises, généralement de petite taille, et près de 5% des emplois. Elles occupaient environ 260'000 personnes et réalisaient un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs, soit 3,5% de la valeur ajoutée brute de la Suisse. Leur apport à la promotion touristique est reconnu, tout comme celui de certains musées et sites célèbres bien au-delà des frontières de la Suisse.

## Budgets ébranlés

La *Statistique de poche* reste lacunaire, notamment à propos des pratiques culturelles qui ont certainement évolué au cours de la décennie écoulée, et pas seulement dans les grands centres urbains. S'agissant d'un secteur symboliquement fort et porteur d'avenir en termes d'emplois, il serait souhaitable d'en savoir davantage sur les activités qu'il recouvre.

Le flou qui résulte de l'absence de recensements et de décomptes favorise inévitablement les exagérations dans un sens ou dans l'autre. La forte valorisation contemporaine de l'économie

créative en est un exemple comme, en sens inverse, les sombres pronostics sur l'avenir du livre papier. La télévision et le *home cinema* n'ont pas tué les salles obscures, mais les ont transformées. Reste à voir ce qui survivra à l'omniprésence de l'intelligent support appelé *smartphone*.

Les statistiques se rapportent par définition au passé et n'ont pas de valeur prédictive. Les informations de la *Statistique de poche 2015* restituent les années fastes du financement de la culture par les pouvoirs publics. Or les signes avant-coureurs d'une inversion de tendance se manifestent là d'où, souvent, nous viennent

les avertissements sérieux.

Le canton de Zurich, qui a le plus gros budget culturel de Suisse, veut revoir sa dotation à la baisse. La ville de Winterthur, qui se présente avec raison comme l'une des plus intéressantes destinations muséales du pays, veut réorganiser son offre culturelle et en externaliser certains éléments parmi les plus attractifs et coûteux.

Dans plusieurs agglomérations de Suisse, on discute plus que jamais de péréquation entre la ville-centre et les communes des alentours. Il y a tout lieu de craindre pour les budgets culturels, victimes désignées de tels arbitrages.

## Réforme de l'imposition des entreprises: II. – L'exigence d'équilibre

Des aménagements importants du projet RIE III sont nécessaires pour qu'il trouve une majorité en votation

---

Jean-Daniel Delley - 16 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27942>

Le projet du Conseil fédéral court deux lièvres à la fois: sous la pression de Bruxelles et de l'OCDE, la suppression du traitement fiscal privilégié offert aux entreprises venant s'établir en Suisse d'une part; d'autre part des avantages fiscaux et des taux d'imposition extrêmement bas favorisés par une concurrence à laquelle les cantons persistent à se livrer, le tout vendu comme un atout pour l'économie helvétique.

C'est un lièvre de trop. Si l'abandon des privilèges accordés aux sociétés à statut spécial ne fait pas débat, le faible niveau d'imposition de toutes les entreprises, conjugué à des mesures supplémentaires d'allègement, pêche contre l'équité et met en danger l'équilibre des finances publiques.

La stratégie est à la fois simple et de maniement délicat. Pour éviter l'exode des sociétés qui

jusqu'à présent ont bénéficié de conditions fiscales plus qu'avantageuses, il faut augmenter modérément le taux d'imposition de leurs bénéficiaires. Ce qui va provoquer une baisse sensible du taux pour toutes les autres entreprises, égalité de traitement oblige.

Quel est le point d'équilibre qui va tout à la fois pérenniser l'attractivité économique du pays et garantir aux collectivités publiques des

ressources financières suffisantes?

Certains cantons, particulièrement dépendants des sociétés à statut spécial, ont d'emblée mis la barre très bas. Genève et Vaud évoquent un taux d'imposition des bénéfiques autour de 13%, Fribourg, paradis des holdings, de 15%. Une baisse impressionnante quand on sait que la taxation normale nominale avoisine les 20% dans l'arc lémanique.

Nous avons noté ([DP 2088](#)) qu'en réalité cette générosité fiscale ne vise pas tant à éviter l'exode des entreprises vers l'étranger que leur départ vers d'autres cantons. Mais cette générosité a un coût en termes de baisse des ressources budgétaires.

C'est pourquoi la Confédération propose de prendre en charge la moitié des pertes que cette réforme infligera aux cantons en faisant passer leur part à l'impôt fédéral direct de 17 à 20,5%. Cette «*compensation verticale*» repose sur un raisonnement bien fragile - «*le partage des sacrifices*» - et des hypothèses hasardeuses ([Message](#) du Conseil fédéral, pages 4648-4658).

Pourtant rien ne justifie cette compensation fédérale: certains cantons ont joué à fond la carte de la sous-enchère fiscale, qu'ils en assument aujourd'hui la

responsabilité. Alors que la compensation verticale leur offrirait la possibilité de poursuivre dans cette sous-enchère.

D'autres scénarios sont possibles. Tous impliquent la fin de la concurrence fiscale entre les cantons.

[Denknetz](#) propose un taux général de 20%, inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Même si 60% des gains échappaient au fisc helvétique par transfert à l'étranger, les recettes des collectivités publiques seraient encore plus élevées qu'aujourd'hui.

Le parti socialiste, dans sa [réponse](#) à la procédure de consultation, a suggéré d'augmenter le taux fédéral d'imposition des bénéfiques de 8,5 à 16%. Les recettes supplémentaires ainsi engrangées seraient redistribuées aux cantons en fonction de leur population, des places de travail qu'ils abritent et des charges particulières incombant aux cantons-centres. Libre à eux d'ajouter leur propre imposition.

On pourrait également imaginer un taux plancher de 16% imposé aux cantons par la loi fédérale sur l'harmonisation fiscale.

La réforme ne doit pas obérer les finances publiques et conduire à des économies à la charge de la population. Or le Conseil fédéral annonce déjà que les mesures visant à

accroître les recettes sont en nombre limité (étouffement de l'effectif des inspecteurs fiscaux, réduction du dégrèvement accordé par la RIE II). Par contre, il insiste sur les programmes d'économies qu'exige le frein à l'endettement.

Les recettes? Elles sont à trouver en priorité dans l'abandon d'une série d'allègements qui n'ont rien à voir avec la fin des statuts fiscaux privilégiés octroyés par les cantons: suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre, déductions plus que généreuses pour les dépenses de recherche notamment. Et également dans l'assujettissement des gains en capital, proposé par le Conseil fédéral puis retiré sous la pression des partis bourgeois et des milieux économiques.

Vouloir trop miser sur l'attractivité fiscale de notre pays, c'est oublier que les entreprises bénéficient ici de conditions-cadre de qualité: transports, communications, formation, sécurité en particulier. Des conditions que les collectivités publiques financent grâce aux impôts. Rien de plus normal dès lors que les entreprises assument leur juste part de dépenses indispensables à leur réussite.

C'est ce dont ne tient pas compte le projet de réforme. Et c'est pourquoi, en l'état, il peinera à convaincre une majorité populaire.

# Le Musée militaire de Morges célèbre le 75e anniversaire du Rapport du Rütli

Une exposition à voir jusqu'au 29 novembre 2015

Pierre Jeanneret - 12 août 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27937>

Le 25 juillet 1940, après la débâcle française, le général Henri Guisan convoquait ses subordonnés directs sur la mythique prairie du Rütli, qui domine le lac des Quatre-Cantons. Il y tenait un discours dont l'histoire n'a pas retenu les termes exacts, mais qui mettait en avant l'esprit de résistance.

Acte courageux et coup de génie médiatique ou folle imprudence, puisqu'une bombe allemande larguée sur le bateau qui transportait les 650 officiers aurait décapité l'armée suisse?... Nous n'entrerons pas ici dans ce débat. Toujours est-il que ce «*Rapport du Rütli*» a acquis une réelle portée historique.

Une équipe d'organiseurs a décidé de célébrer le 75e anniversaire de l'événement par une [exposition](#) au Musée militaire de Morges, sis dans le château savoyard de la localité lémanique. A côté de chercheurs comme l'historien Jean-Jacques Langendorf, les membres de la Société suisse des officiers y occupent une large place.

Nous avons assisté, le 7 mai, au vernissage. Une manifestation patriotique comme nous croyions qu'il n'en existait plus! Sentinelles en tenue 1939-45, imposante brochette d'officiers

supérieurs et donc beaucoup d'or, d'étoiles et de feuilles sur les casquettes, airs martiaux joués par la fanfare, etc. Cependant, on a pu noter un changement avec l'époque que nous avons connue sous les drapeaux: les jeunes musiciens en uniforme, très démocratiquement conviés au somptueux buffet, côtoyaient ainsi divisionnaires, brigadiers et officiers de tous grades devant les bons vins et les petits canapés...

Les discours furent par ailleurs d'assez bonne tenue. Le brigadier Denis Froidevaux a rendu hommage aux femmes «*qui ont tenu à bout de bras le pays*» pendant le conflit. La conseillère d'Etat Béatrice Métraux a rappelé la volonté de résistance inébranlable de la Grande-Bretagne et celle de l'Union soviétique, cette dernière trop souvent oubliée dans les discours officiels. Orateur brillant comme toujours (même si parfois contestable sur le fond), Jean-Jacques Langendorf a expliqué le concept de l'exposition, qui remet le Rapport du Rütli dans son contexte politique, économique et social, et pour cela remonte à la première guerre mondiale, en insistant sur les crises des années 30.

Mais venons-en à l'exposition elle-même. Incontestablement

son principe, énoncé ci-dessus, est intéressant. On y verra de nombreuses armes datant de 1939-45, des masques à gaz attestant la crainte de la «*guerre aérochimique*», des photographies, des documents originaux sur la «*drôle de guerre*», la reconstitution d'un intérieur suisse «*moyen*» avec des produits de l'époque, etc. Tout cela peut constituer un matériau utile pour des visites guidées, avec un minimum de distance, de classes d'école par exemple.

Il faut louer le fait que les concepteurs de l'exposition aient accordé une large place aux luttes et à la propagande idéologiques. La présentation n'occulte pas les tentations de céder à l'«*ordre nouveau*», incarnées notamment par l'Union Nationale fascisante de Genève. Deux vitrines appellent cependant la critique.

Dans la première est établi un lien discutable entre la «*fièvre révolutionnaire*», la Révolution d'octobre et la grève générale de 1918. Or, si l'exemple des Soviets a pu jouer un rôle mineur dans le déclenchement de cette dernière, toute l'historiographie contemporaine, au moins depuis 1968, a bien montré que la grève avait principalement des causes sociales, au premier rang l'absence de caisse de

compensation pour les soldats mobilisés et la misère de très nombreuses familles.

Une deuxième vitrine nous pose problème: celle qui évoque la fusillade du [9 novembre 1932](#) à Genève. On nous présente une vision très pudique de la tuerie, où les responsabilités semblent

totallement partagées, alors que celles du gouvernement genevois et de l'armée, face à une foule totalement désarmée, sont écrasantes au vu des études les plus récentes.

Bref, cette exposition ne s'éloigne pas d'une vision assez conventionnelle et héroïque de la Suisse en 1939-45. Son titre,

*Volonté et confiance, hier comme demain*, est à cet égard révélateur. Cela étant dit, elle mérite la visite, que ce soit pour l'intérêt des objets et documents exposés, ou parce qu'elle pose des questions auxquelles il convient de répondre de manière critique. L'exposition se tient jusqu'au 29 novembre.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Asile: la coupe est pleine, pas la barque**

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/toni-brunner-fordert-abkommen-mit-eritrea/story/24188164>

<http://www.tagesanzeiger.ch/ausland/europa/eritrea-beschwert-sich-ueber-flucht-tausender-buerger/story/16156008>

<http://www.tagesanzeiger.ch/ausland/naher-osten-und-afrika/Regime-zwingt-Eritreer-zur-Massenflucht-nach-Europa/story/24579244>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Hohn-Spott-und-Anthrax-fuer-Sommaruga/story/12386866>

<http://www.24heures.ch/suisse/pdc-durcit-egard-requerants/story/19799135>

[http://www.letemps.ch/Page/Uuid/b9fd08e6-3baf-11e5-9458-9f31f164eeae/Lucerne\\_ne\\_veut\\_plus\\_de\\_r%C3%A9fugi%C3%A9s\\_%C3%A9rythr%C3%A9ens](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/b9fd08e6-3baf-11e5-9458-9f31f164eeae/Lucerne_ne_veut_plus_de_r%C3%A9fugi%C3%A9s_%C3%A9rythr%C3%A9ens)

[http://www.lu.ch/-/media/Kanton/Dokumente/GSD/Stellungnahmen/VM\\_GSD\\_Asypraxis\\_Eritrea\\_unterzeichnet.pdf?la=de-CH](http://www.lu.ch/-/media/Kanton/Dokumente/GSD/Stellungnahmen/VM_GSD_Asypraxis_Eritrea_unterzeichnet.pdf?la=de-CH)

[http://www.sonntagszeitung.ch/read/sz\\_09\\_08\\_2015/nachrichten/Die-wahren-Kosten-des-Asylwesens-41090](http://www.sonntagszeitung.ch/read/sz_09_08_2015/nachrichten/Die-wahren-Kosten-des-Asylwesens-41090)

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Das-ist-nicht-menschengerecht-Fluechtlinge-sind-keine-Maulwuerfe/story/18454393>

<http://www.nzz.ch/meinung/kommentare/einer-demokratie-nicht-wuerdig-1.18590929>

### **Culture, chiffres en poche**

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-58039.html>

<https://www.entraide.ch/fr>

<http://www.bak.admin.ch/themen/04110/index.html?lang=fr>

<http://www.cms-basel.ch/de/aktuell.html>

<http://www.leenaards.ch/#culture>

<http://www.domainepublic.ch/articles/25768>

<http://www.domainepublic.ch/articles/27283>

### **Réforme de l'imposition des entreprises: II. - L'exigence d'équilibre**

<http://www.domainepublic.ch/articles/27909>

<http://www.admin.ch/opc/en/federal-gazette/2015/4613.pdf>

[http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Working\\_Paper\\_Unternehmenssteuern\\_Sept\\_12.pdf](http://www.denknetz-online.ch/IMG/pdf/Working_Paper_Unternehmenssteuern_Sept_12.pdf)

[http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/vernehmlassungsantwort\\_usr\\_iii\\_definitiv\\_19.1.2015\\_0.pdf](http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/vernehmlassungsantwort_usr_iii_definitiv_19.1.2015_0.pdf)

### **Le Musée militaire de Morges célèbre le 75e anniversaire du Rapport du Rütli**

<http://xn--rtli2015-65a.ch/fr/exposition>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fusillade\\_du\\_9\\_novembre\\_1932\\_%C3%A0\\_Gen%C3%A8ve](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fusillade_du_9_novembre_1932_%C3%A0_Gen%C3%A8ve)